

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX
ANNEXE 1

RÉSUMÉ DU PROJET

Numéro et intitulé du Projet:	Projet d'appui à la promotion des droits de l'homme et à l'accès au droit.				
Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, UNHCR.				
Partenaire(s) d'exécution:	DRC, Danish Refugee Council et AFJC, Association des femmes juristes centrafricaine.				
Zone d'intervention:	Préfecture de l'Ouham Pendé, Ouham, la Bamingui Bangoran				
Budget Total Approuvé:					
Zone d'intervention:	Préfecture de l'Ouham Pendé, Ouham, la Bamingui Bangoran				
Durée	Date de démarrage estimée: 01/09/2010		Date de clôture : 31/08/2011		
Date d'approbation/Comité de Pilotage:	10.08.10	Date de transfert de fonds par MDTF		Date de démarrage des activités:	Septembre 2010
Description du Projet:	La violence à l'égard des femmes et filles en RCA représente un défi complexe pour le processus de paix et de développement du pays. Une conscientisation sur leurs droits et un soutien pour les faire valoir constitue une étape fondamentale pour l'implication des femmes dans la vie publique et le processus de consolidation de la paix. La paix est en effet indissociable de l'égalité des sexes et du développement.				
Objectif global de consolidation de la paix visé:	Contribuer à renforcer l'Etat de droit et la lutte contre les violences faites aux femmes à travers le renforcement de la société civile				
Résultats escomptés:	Les droits des femmes et les mécanismes d'accès à la justice sont connus des populations locales et des femmes en particulier. Les exactions et toutes formes de violences vis-à-vis des populations, en particulier des femmes sont réduites.				
Activités clefs:	Le projet se décompose en deux volets, un volet sensibilisation de la population et un volet de consultations juridique, médiation, orientation et accompagnement juridique. Les formations/sensibilisations permettent dans un premier temps de former/sensibiliser la population et plus particulièrement les femmes aux droits humains et ensuite d'expliquer et promouvoir le travail fait au sein des cliniques juridiques afin de s'assurer la compréhension et l'appropriation du service proposé par les femmes bénéficiaires. Le but de ces cliniques étant non seulement un travail continu de sensibilisation aux droits mais aussi de gérer une main courante afin de suivre l'évolution du type et du nombre de cas référés aux autorités afin de faire valoir des droits, tout ceci supporté par nos parajuristes.				
Approvisionnement:	PBF:554 653 \$				